

comme je réclame jusqu'à un certain point un droit de paternité ou de priorité d'invention sur cette question, je me flatte que l'on ne prendra pas en mauvaise part la liberté que je me donne de faire quelques observations fondées sur le texte du journal de Cartier, afin de démontrer que c'est véritablement à l'endroit où l'on a découvert ces restes d'un vaisseau, que Cartier a passé l'hiver de 1535 à 1536. Lorsque je composai la dissertation précitée, j'avais en ma possession le second voyage de Cartier, tel qu'on le trouve dans l'histoire de la Nouvelle-France par Lescarbot, mais maintenant je me sers du second voyage de Cartier tel que publié l'année dernière par la société Littéraire et Historique de Québec, comme étant la meilleure édition de cet ouvrage que l'on puisse se procurer, à raisons des cartes topographiques, et des notes historiques dont elle est enrichie.

Messieurs, après ces préliminaires, peut-être trop longs et ennuyants, auxquels mon sujet m'a condamné, je sollicite vivement votre attention. Nous allons examiner quelques faits rapportés par Cartier, et, en quelque manière interroger comme témoins irrécusables de ces faits, les lieux qui nous ont vu naître et que nous avons journellement sous les yeux. Considérez-vous pendant quelques instants comme *des jurés* sous serment qui doivent rendre un verdict. C'en est que de votre profonde conviction que je désire obtenir votre assentiment à l'opinion que je vous émettrai relativement à ces restes du navires en question. L'endroit particulier où nous devons déterminer que Cartier hiverna, se trouve inclus dans tout cet espace qui est borné d'un côté à l'est par une ligne tirée de la pointe de la Canardière à l'extrémité est de la rue Saint Paul, et de l'autre côté à l'ouest par le sol tel qu'il se montre à découvert pendant les hautes marées du mois de septembre, c'est l'embouchure de la rivière Saint-Charles. Vous connaissez comme moi les vastes grèves qu'elle offre à nos regards pendant le reflux, ou pendant que la mer est basse. Venons aux faits historiques.

Le 7 septembre 1535, Cartier part de l'isle aux Coudres pour remonter le fleuve St. Laurent. Il voit 14 îles distantes de la première de sept à huit lieues. Il donne à la plus grande environ dix lieues de long et cinq de large. Il mit ses navires à l'ancre entre cette grande île et la terre du nord. Il alla à terre, y débarqua Taiguragny et Domagaya, deux sauvages qu'il avait pris en son premier voyage. Il y